

Valangin, une société d'histoire pour châtelain

Autor(en): **Piguet, Claire**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mittelalter : Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins =
Moyen Age : revue de l'Association Suisse Châteaux Forts =
Medioevo : rivista dell'Associazione Svizzera dei Castelli = Temp
medieval : rivista da l'Associazion Svizra da Chastels**

Band (Jahr): **18 (2013)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

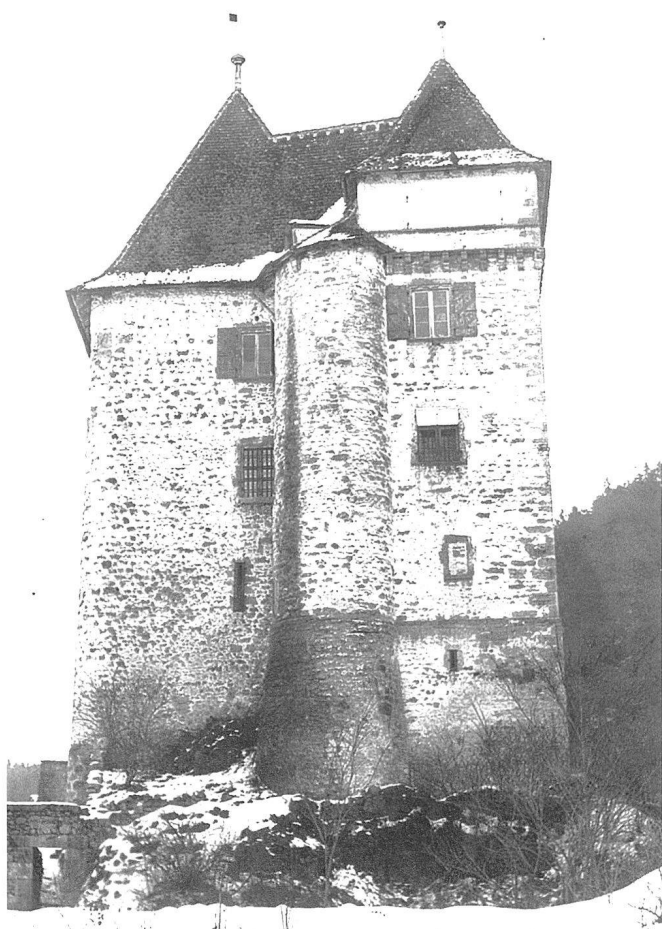
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Valangin, une société d'histoire pour châtelain

de Claire Piguet

«Pendant longtemps on s'était bercé de l'espoir qu'on rencontrerait un original qui serait enchanté de jouer au châtelain du moyen-âge et nous achèterait ce donjon à un bon prix. On avait aussi pensé qu'il pourrait être loué ou vendu pour l'exploitation d'une industrie. Mais nous devons renoncer à ces perspectives, l'amateur rêvé ne s'étant jamais présenté et l'entretien des murs et des toits, ainsi que les transformations indispensables revenant trop cher pour un industriel.»¹

Au château de Valangin en 1893, la République et canton de Neuchâtel (ci-après l'Etat) se résout à entre-



1: La façade occidentale avant transformation, avec ses fenêtres murées, ses volets et ses barreaux, vers 1896. Tirage d'un cliché du photographe Monbaron, non daté.

prendre les transformations nécessaires à la conversion de cellules archaïques en une véritable prison civile (fig. 1 et 2). L'intervention prévoit notamment de diviser la salle dite des Chevaliers et d'en abaisser le plafond. Epouvanté par un projet qui risque de dénaturer l'édifice et fort du constat que Valangin est le dernier château seigneurial susceptible d'être aménagé «dans le style du Moyen-Âge»², Frédéric Soguel – notaire et député radical du Val-de-Ruz³ – parvient à suspendre la décision du Grand Conseil. Il mobilise alors la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel fondée en 1864 (ci-après la Société), afin de sauver le monument. Dans son esprit, l'Etat cèderait le bâtiment à l'association qui «arrangerait & meublerait successivement, au fur & à mesure de ses ressources les différentes salles dans le style & avec le mobilier des âges passés.»⁴

En dépit d'un corpus documentaire entaché de lacunes, explorons les deux premières décennies de cette «vie de château» et cherchons à savoir si la nature du châtelain influence les modalités du sauvetage d'une forteresse et de sa conversion en musée.⁵

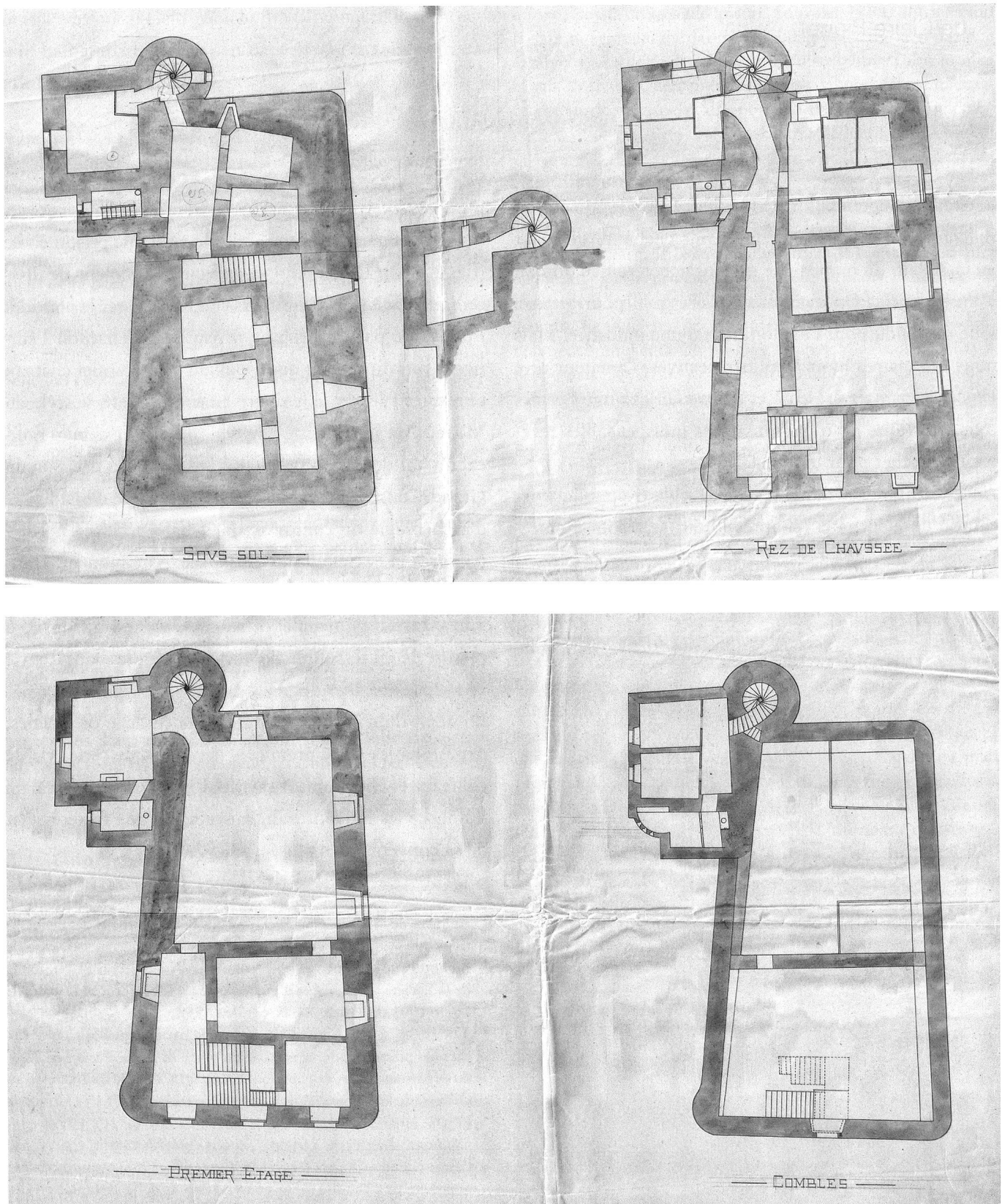
¹ Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN), Bulletin officiel des délibérations du Grand-Conseil 54, p. 64, 15 mai 1893.

² Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), fonds de la Société d'histoire et d'archéologie (SHAN), procès-verbaux 1: 1864–1901 (PV-1), p. 17, 17 octobre 1893.

³ Notaire et membre du parti radical, Frédéric Soguel fait une belle carrière politique couronnée par un poste de conseiller d'Etat, chef du département des Travaux publics de 1897–1903. Il s'intéresse au château de Valangin depuis le début des années 1880.

⁴ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 104, 29 mai 1893.

⁵ Ce texte développe certains aspects précédemment traités par l'auteur dans: «Charles-Henri Matthey (1880–1956) ou une première approche de l'histoire de la conservation et de la restauration des monuments historiques dans le canton de Neuchâtel (1900–1934)», mémoire de licence, Université de Lausanne, 1990 et dans: «Le réveil d'une forteresse assoupie: les multiples facettes de la conservation du château de Valangin». Musée neuchâtelois (MN) 2, 1996, p. 99–109. Le travail de master de Julie Rothenbühler à l'Université de Neuchâtel devrait compléter sous peu les connaissances sur l'histoire des collections et de la muséographie du château. Nous remercions enfin Nicole Froidevaux pour son regard aiguisé sur notre texte.



2: Distribution des locaux avant leur transformation par la Société; les cloisons des cellules et les bouchons des fenêtres sont encore clairement visibles; relevés attribués aux architectes Léo Châtelain, Jean Béguin et Louis Reutter, 1896.

Un miraculé

Dans son plaidoyer en faveur du sauvetage du château, Frédéric Soguel insiste sur le risque pour la région de perdre le «dernier édifice historique» toujours doté de «son cachet & son caractère.»⁶ Quel crédit accorder à cette affirmation?

Au sortir du Moyen Age, le territoire de l'actuel canton de Neuchâtel compte dix châteaux.⁷ Privés de leur rôle stratégique, ils doivent leur maintien à la permanence des droits féodaux qui leur sont attachés, les institutions judiciaires et carcérales en particulier. Mais au fil des siècles, le Conseil d'Etat peine à exiger des châtelains et des bourgeoisies l'entretien de corps de logis inconfortables, de dispositifs défensifs surannés et de locaux sous-exploités. En 1748, l'administration prussienne rechigne elle aussi à assumer sa part des frais et aimerait se défaire de cet encombrant héritage.⁸ Devant la résistance de communautés comme celles de Boudry et de Valangin, les autorités font marche arrière, mais se bornent à de travaux d'entretien parcimonieux, ne manquant aucune occasion de se débarrasser de ce coûteux patrimoine. Convertis en prisons, bureaux, casernes, fermes, dépôts, salles de réunion, écoles, fabriques, etc., les châteaux de Boudry, Colombier, Le Landeron, Môtiers, Neuchâtel, Thielle et Travers subissent les transformations nécessaires à leurs fonctions du moment. Bien situés sur le Littoral neuchâtelois et longtemps en main de seigneurs locaux, les châteaux de Vaumarcus et de Gorgier connaissent en revanche des remises en état et au goût du jour caractéristiques des édifices résidentiels.

Revenons à Valangin où la forteresse atteint son développement maximal à la mort de René de Challant en 1564, avant d'être rattachée à la seigneurie de Neuchâtel en 1592 et de perdre en prestige.⁹ Suite à un incendie dévastateur en 1747, le souverain propose de vendre la «vieille mesure»¹⁰, mais doit consentir au rétablissement partiel du corps de logis devant le refus catégorique de la population. De 1772 à 1848, le château abrite le Tribunal des Trois-Etats de Valangin, des cellules et le logement du concierge geôlier. La réorganisation administrative de la nouvelle République prive néanmoins la localité d'un statut de chef-lieu de district. En 1893, Valangin

est donc le seul château neuchâtelois d'origine médiévale à avoir échappé à la privatisation autant qu'à une lourde reconversion.

Avec sa «masse rectangulaire assez lourde et sans architecture»¹¹, son implantation dans l'étranglement des plis du Jura et son aménagement rudimentaire, Valangin correspond mal à l'image historiciste du château fort et au style de vie qui font rêver les riches industriels, les commerçants fortunés et les entrepreneurs à succès. Cette coquille vide posée sur un puissant appareil défensif offre en revanche un potentiel de réhabilitation susceptible de titiller les idéaux d'une société érudite (fig. 3). Avec sa substance authentique marquée par l'histoire et son fort impact visuel, le château possède en effet des atouts majeurs pour devenir un haut lieu de mémoire et «un but charmant d'excursion instructive»¹².

Portrait du nouveau châtelain

En 1864, la Société s'est donné pour but l'enrichissement et la diffusion des connaissances relatives au passé neuchâtelois. Engagée dans le domaine des «antiquités lacustres» et adepte d'actions pratiques, elle s'ouvre progressivement à d'autres champs d'intérêt, mais demeure très influencée par les méthodes de l'archéologie préhistorique, qu'elle applique volontiers à l'histoire régionale.¹³

La Société développe les activités classiques d'une association d'érudits (recherches documentaires, publications et conférences), mais elle n'hésite pas à explorer des directions plus originales et surtout très concrètes: fouilles archéologique, récolement d'archives, mesures législatives, délocalisation des assemblées générales, par exemple. Des initiatives comme le sauvetage du château de Valangin – qui permet de recruter 250 nouveaux adhérents entre 1893 et 1900 – lui valent un solide soutien populaire tout en attirant la fine fleur intellectuelle et politique neuchâteloise.

Mais reste à comprendre pourquoi ces Neuchâtelois – républicains pour la plupart – s'embarrassent du château de Valangin, un coûteux et encombrant symbole d'une féodalité pourtant longtemps combattue.

Coincidence révélatrice, un ouvrage consacré cinquante ans plus tôt aux châteaux neuchâtelois est réédité en



3: Vue actuelle du château depuis le nord.

1894 et son nouvel avant-propos témoigne d'une approche de moins en moins émotionnelle et toujours plus scientifique.¹⁴ Le château médiéval s'inscrit dorénavant dans une continuité historique et doit par conséquent faire l'objet d'études et de mesures conservatoires.

L'engagement de Frédéric Soguel est emblématique du soutien des professions libérales et des nouvelles élites à des œuvres philanthropiques variées auxquelles il est de bon ton d'offrir compétences, temps, argent et/ou objets. Au-delà du symbole que Valangin représente pour ce notable vaudrusien, le sauvetage du château revêt une dimension «patriotique» qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique de construction d'une identité nationale développée par le parti radical.

En facilitant le sauvetage et la réappropriation d'un lieu porteur de souvenirs, les autorités cantonales espèrent qu'une fois restauré, le château de Valangin offrira une occasion d'ancrer les valeurs démocratiques et les institutions politiques dans une solide tradition historique.

C'est dans ce contexte que le 20 novembre 1894, l'Etat et la Société signent une convention selon laquelle le premier cède à la seconde le libre usage du corps de logis, mais reste propriétaire de l'ensemble. Pêchant par omission – la répartition des responsabilités financières par exemple –, ce texte sera source de quelques malentendus.¹⁵

⁶ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 104, 29 mai 1893.

⁷ Boudry, Colombier, Gorgier, *Le Landeron, Môtiers, Neuchâtel, Thielle* (sur territoire bernois depuis 1894), Travers, Valangin et Vaumarcus. Pour un état du réseau castral médiéval neuchâtelois: CHRISTIAN DE REYNIER, *Villae, castri et châteaux forts: les sièges du pouvoir médiéval à Neuchâtel du second royaume de Bourgogne à la fin du Moyen Age*. *Moyen Age* 2006/2, p. 69–89. Sauf indication contraire, les données historiques relatives aux transformations des bâtiments sont tirées de: JEAN COURVOISIER, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel I–III* (Bâle 1955, 1963 et 1968) et ANDRES MOSER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern, Landband II* (Basel 1998).

⁸ Neuchâtel est principauté prussienne de 1707 à 1848 et canton suisse depuis 1814. Proclamée en 1848, la République ne sera reconvenue par le souverain qu'en 1857.

⁹ Sur l'histoire du château de Valangin: JEAN COURVOISIER, *Contribution à l'histoire du château de Valangin*. MN 1963, p. 101–125; Courvoisier 1968 (cf. note 7); [MAURICE EVARD], *Le château de Valangin*. *Nouvelle revue neuchâteloise* 2, 1984; CHRISTIAN DE REYNIER, *Aux origines de Valangin: regards sur le château médiéval*. *Revue historique neuchâteloise* 1/2, 2005, p. 7–34.

¹⁰ AEN, *Manuel du Conseil d'Etat* 92, p. 560, 4 novembre 1748.

¹¹ AEN, *Bulletin [...] du Grand Conseil* 56, p. 352, 19 novembre 1894.

¹² Lettre envoyée par la Société au Conseil d'Etat le 10 juin 1893, reproduite dans AEN, *Bulletin [...] du Grand-Conseil* 56, p. 351, 19 novembre 1894.

¹³ Pour la vie de la Société et ses projets, voir ses procès-verbaux (BPUN), ainsi que la revue *Musée neuchâtelois* qui publie le compte-rendu des assemblées générales et consacre régulièrement des articles à l'histoire de la Société.

¹⁴ MAX DIACON/ALFRED GODET, *Avant-propos de la réédition en 1894 dans D.-G. HUGUENIN, Les châteaux neuchâtelois anciens et modernes* (Neuchâtel 1843) p. 5–7.

¹⁵ «Concession de l'usage gratuit du château de Valangin par l'Etat de Neuchâtel à la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, du 17 novembre 1894», publiée dans MN 1894, p. 142–143.

Le projet: le choc des points de vue

Sitôt la convention signée, la Société désigne une commission et des architectes chargés «d'élaborer un projet complet de restauration du château, de manière à ce que les travaux de restauration qui pourront être exécutés au fur & à mesure des ressources de la Société soient faits sur un plan d'ensemble & ne produisent pas de disparate.»¹⁶ Mais le consensus autour du principe du «plan uniforme»¹⁷ se lézarde dès qu'il s'agit de définir «le style d'une demeure seigneuriale du Moyen Age»¹⁸ et de le mettre en œuvre.

La nature inhabituelle du «châtelain» – une société érudite – va avoir un fort impact sur la restauration du château de Valangin. Comment en effet traduire en applications concrètes et financièrement viables l'éventail des aspirations du comité et, dans l'absolu, de chacun des membres de la Société? Le champ est d'autant plus perméable aux rêveries médiévales que les locaux sont vides et les sources historiques presque inexistantes. «Que sera-ce quand le château sera repourvu des tourelles, jadis campées sur les murs extérieurs, et orné à l'intérieur de fresques! Est-ce un rêve?»¹⁹

Dans un concert d'opinions frôlant parfois la cacophonie, le comité est le point de rencontre d'idées fort variées. Frédéric Soguel aspire par exemple à une présentation de «l'aspect du temps où les Trois-Etats de Valangin y siègeait»²⁰ et se réfère sans cesse à la restauration du château de Gruyères²¹. L'architecte Léo Châtelain souhaite une approche «archéologique» qui doit «avant tout tenir compte exactement de ce qu'étaient les anciennes constructions du château» et désire voir une salle dédiée à l'interprétation du bâtiment.²² L'homme de lettres Philippe Godet revient sans cesse sur les notions de prudence et d'intervention minimale, «c'est à dire se borner à consolider, à réparer, mais transformer le moins possible & éviter toute restauration fantaisiste.»²³ Les conservateurs de musée Alfred Godet et William Wavre se soucient davantage du sort des collections et de leur «mise en scène» que de celui du bâtiment; le premier «propose que l'on reboise la grande salle & que l'on restaure aussi la chambre de la Duchesse de Nemours & le petit oratoire adjacent.»²⁴ Enfin le pasteur Louis Perrin se préoccupe de l'environnement végétal et «pense qu'on

pourrait faire pousser des plantes grimpantes le long des façades, ce qui en embellirait l'aspect.»²⁵

Déclinaison neuchâteloise des débats qui enflamment les professionnels du patrimoine européen durant la seconde moitié du 19^e siècle et moins antinomiques qu'elles ne paraissent au premier abord, ces conceptions vont s'interpénétrer et donner lieu à une approche qui s'impose en Suisse romande vers 1900: la «restauration archéologique»²⁶.

La restauration: une «entreprise audacieuse» mais «coûteuse»²⁷

A la lecture des travaux entrepris durant la première phase du chantier (1896–1898) et des compte-rendus des architectes, force est de constater que l'enthousiasme historiciste un peu débridé fait rapidement place à une approche beaucoup plus systématique et scientifique: relevé de l'état existant (fig. 2 et 4), examen du gros-œuvre, démontage des cloisons des anciennes cellules, déblaiement et exploration du sous-sol, découverte d'éléments disparus (escalier, porte, etc.), ouverture de fenêtres murées et rétablissement de leurs meneaux, badigeon des murs, transfert de l'appartement du concierge, notamment.²⁸ A l'image de la création d'une «galerie à cinq lobes au sommet de la tour»²⁹, il s'agit tout à la fois de dégager les locaux les plus emblématiques de l'édifice

PIERRE-YVES CHÂTELAIN, La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel en son château: une histoire concrète, 1894–1994. MN 1995, p. 44.

¹⁶ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 119, 16 mai 1895. Cette commission se compose des architectes Léo Châtelain, Louis Reutter, Jean Béguin; ils sont secondés par Frédéric Soguel, Alfred Godet, William Wavre, Fritz Landry, Charles Châtelain et Louis Perrin. Hors commission, Philippe Godet jouera également un rôle important.

¹⁷ MN 1895, p. 170.

¹⁸ MN 1894, p. 228.

¹⁹ La Feuille d'avis de Neuchâtel, 25 juin 1897.

²⁰ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 139, 14 septembre 1898.

²¹ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 107, 17 octobre 1893.

²² BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 139 et p. 141, 14 et 29 septembre 1898.

²³ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 140, 29 septembre 1898.

²⁴ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 127, 23 avril 1896.

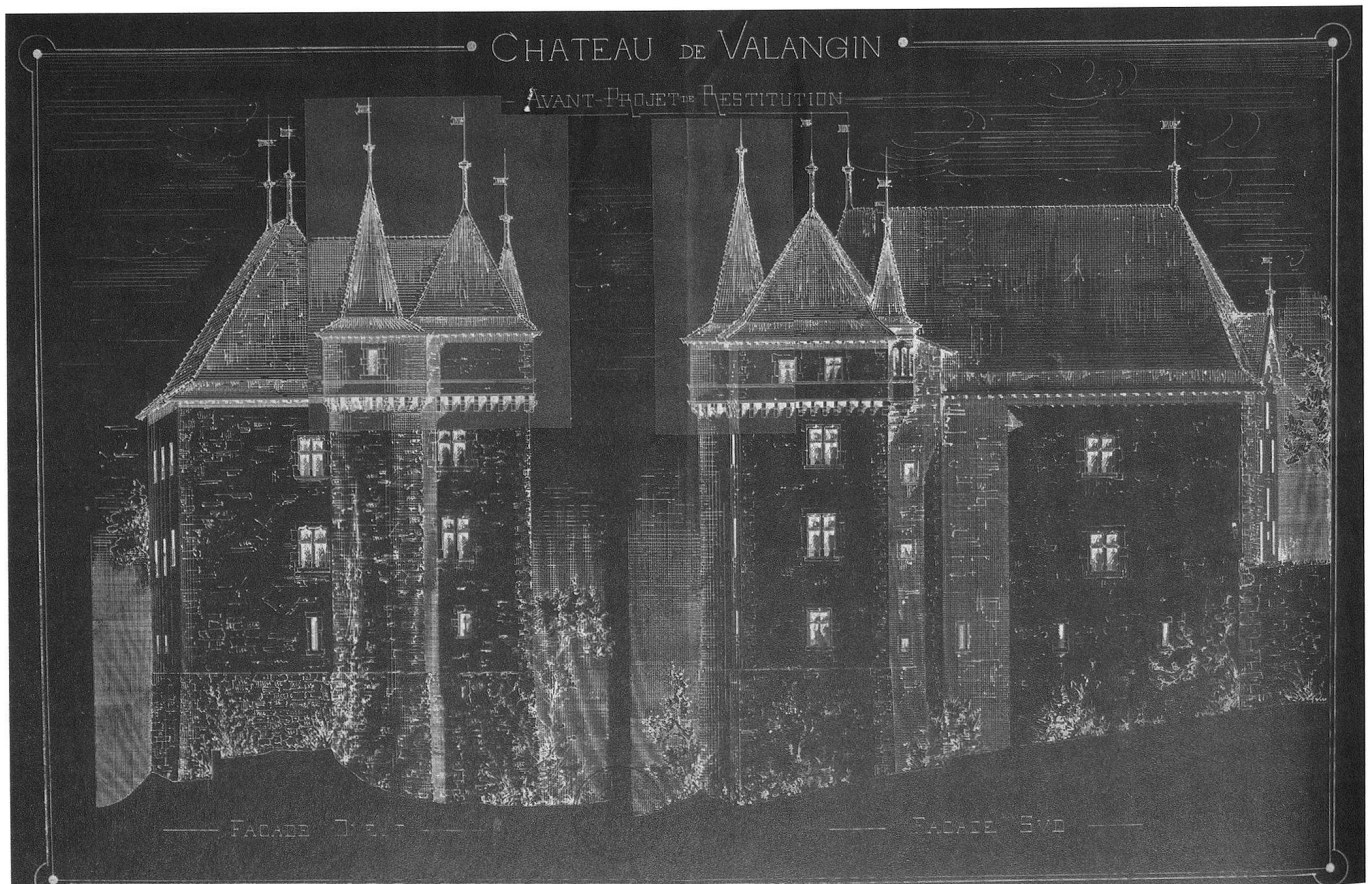
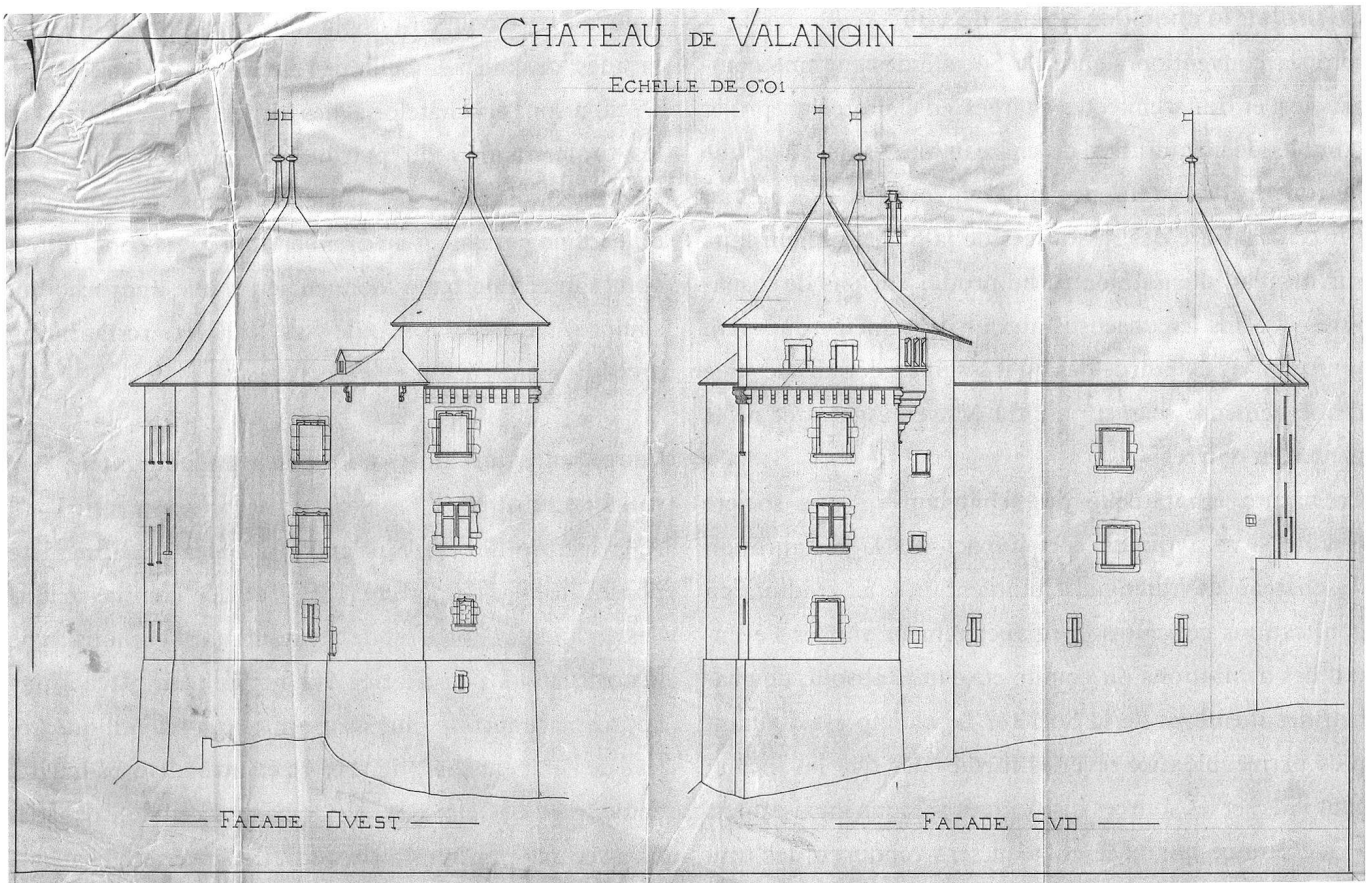
²⁵ BPUN, fonds SHAN, PV vol. 2: 1903-1913 (PV-2), p. 80, 2 décembre 1905.

²⁶ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 141, 29 septembre 1898.

²⁷ Le Journal de Genève, 16 septembre 1900.

²⁸ MN 1898, p. 248 et 1899, p. 159.

²⁹ L'Impartial, 14 juillet 1897.



4: S'il se prête au «jeu des erreurs», le lecteur constatera que les modifications proposées par les architectes sont ténues et que le rétablissement des fenêtres de la tour n'a pas été entériné. En haut le relevé des façades ouest et sud avant leur transformation et en bas l'avant-projet de restauration. Elévations attribués aux architectes Léo Châtelain, Louis Reutter et Jean Béguin, vers 1896.



5: Fouilles archéologiques en 1912, terrasse et façade est.

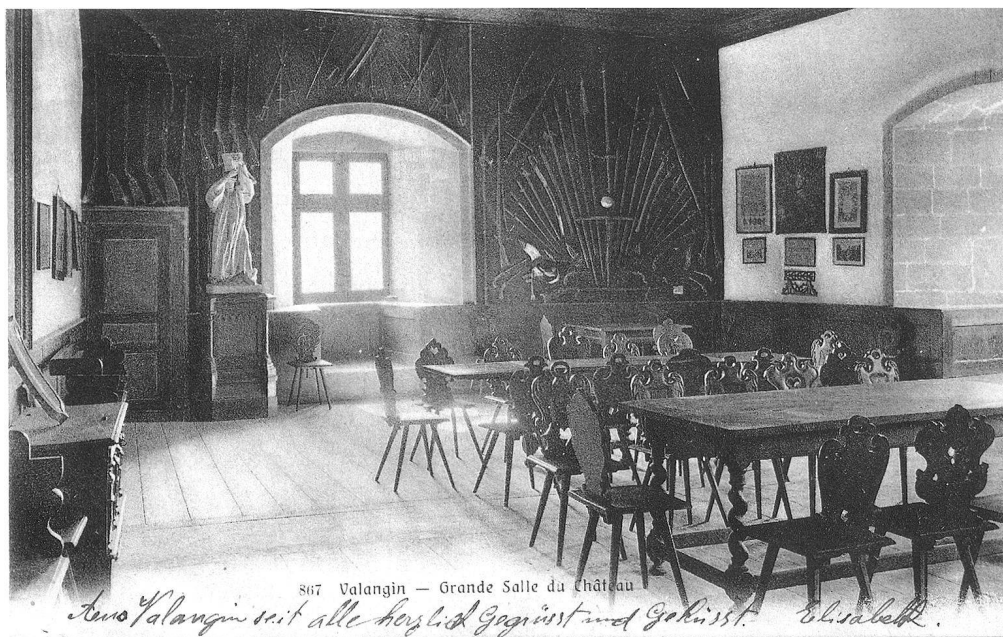
et de se laisser guider par les découvertes faites lors du chantier, comme les traces de cheminées, de plafonds ou de percements. Au bénéfice d'une longue expérience et de nombreux contacts dans le secteur de la restauration des monuments historiques, Léo Châtelain défend une démarche qui se limite «à consolider ce qui existe ou à refaire ce qui peut être réédifié avec certitude, d'après des documents.»³⁰. En acceptant la fouille et l'exploration comme préalables à toute intervention, en respectant la substance originale, même modeste, et en signalant clairement les apports nouveaux par des «millésimes», la restauration archéologique se distingue des approches historicistes qui rendent difficile la distinction du vrai du faux.

Mais cette rigueur déontologique se paie en terme d'avancement des travaux. En 1900, les membres de la Société générale d'histoire suisse visitent un château perçu comme «un dédale d'escaliers en colimaçon, de couloirs et de chambres généralement sombres où

l'archéologue peut découvrir des traces de sept ou huit siècles divers et, à côté de «morceaux» très curieux, plus d'un problème à creuser.»³¹

Les contingences financières rattrapent également très vite le comité; «si ce mot de restauration artistique sonne agréablement auprès d'un coffre bien garni, il sonne un peu creux à côté d'une modeste escarcelle.»³² En 1894, la Société s'est en effet lancée dans l'aventure sans véritable planification financière ni étude de fonction; elle puise dans son capital pour avancer les sommes nécessaires aux travaux, de l'argent qu'elle espère récupérer lors d'une collecte nationale à organiser une fois le château aménagé. Devisées dans un premier temps de 3'500 à 4'000 francs, les dépenses ne tardent pas à atteindre plus de 9'000 francs en 1900, sans compter les quelque 50'000 francs estimés pour les interventions à venir.³³ Un peu dépassée par l'ampleur de la tâche, la Société s'adjoint le soutien de la Commission fédérale des monuments historiques pour les fouilles archéologiques et de l'Etat pour l'entretien de l'enceinte extérieure³⁴ (fig. 5), ce qui lui permet de recentrer ses efforts sur sa mission première: la restitution des locaux et l'aménagement intérieur.

Mais avec un budget dicté par les dons, la tâche est semée d'embûches, à l'image du projet de reconstitution de la salle des Trois-Etats qui prévoit les dispositions suivantes en 1898: «tout autour de la salle courrait une boiserie dans le genre de celle du Château de la Borcarderie; sur 2 des côtés de la salle seraient élevées des stalles & au centre de la salle des sièges en bois, escabeaux avec dossier sculpté; style du XVIII^e siècle, d'après des dessins exécutés par M. Alfred Godet.»³⁵ Pour résoudre l'épineuse question de son financement, le comité imagine un ingénieux stratagème; il propose aux membres d'acquiescer un «escabeau décoré de ses armoiries [...]; pour vingt-cinq francs chacun aura son siège».³⁶ Cette initiative rencontre un franc succès puisqu'en 1900, quarante escabeaux ont été vendus³⁷, en revanche la démarche échoue auprès des communes de l'ancienne Seigneurie sollicitées pour contribuer au frais des boiseries murales (fig. 6). La Société doit aussi renoncer au cycle de peintures historiques qu'elle espérait confier à Edouard Jeanmaire, un peintre paysagiste proche de Philippe



6: Sur cette vue de la salle des Trois-Etats envoyée en 1905 apparaissent la maquette de la statue de Farel, les escabeaux ou escabelles, les armes disposées en trophées ainsi que quelques gravures et tableaux.

Godet, et financer grâce à un crédit «Beaux-Arts» de l'Etat.³⁸

Faire vivre le château!

Contre toute attente, le terme «musée» ne figure pas dans le texte de la convention de 1894, mais apparaît au détour de l'argumentaire du Conseil d'Etat.³⁹ Ce paradoxe révèle la prééminence de la création d'un lieu de mémoire sur la constitution d'une collection et de sa mise en valeur. «Les intentions de la Société d'histoire sont, en effet, moins d'établir un musée proprement dit, qui ferait concurrence à celui de Neuchâtel, que de reconstituer un type de demeure féodale.»⁴⁰ Rappelons que dans l'esprit de la fin du 19^e siècle, un «château médiéval» doit avant tout proposer une expérience par immersion dans une atmosphère jugée historique et que les objets anciens en sont par conséquent l'apanage naturel, plutôt qu'une fin en soi. La Société exploite les compétences et les relations de ses membres pour susciter dons et achats, un élan de solidarité inauguré par le Musée historique de Neuchâtel qui cède en février 1895 «la maquette du monument de Farel par Iguel & plusieurs portraits des anciens souverains»⁴¹ (fig. 6).

Les dons n'étant pas forcément en adéquation avec le projet, l'aménagement intérieur demeure longtemps à l'état de vœu pieux, même si les collections s'étoffent.

«Nous étions hier à Valangin, c'est-à-dire chez nous; on ne peut dire encore: dans nos meubles, car ce sont les meubles qui manquent le plus dans cette vaste salle des Etats, où ont lieu nos séances, et dont quelques bancs, quelques chaises, une table rustique, déguisent à peine la nudité.»⁴²

En l'absence d'inauguration officielle, un certain nombre de signes témoignent de la lente mise en place du musée

³⁰ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 141, 29 septembre 1898.

³¹ Le Journal de Genève, 16 septembre 1900.

³² MN 1895, p. 200.

³³ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 127, 23 avril 1896; AEN, Bulletin [...] du Grand Conseil 63, p. 86, 23 mai 1900; Le Journal de Genève, 16 septembre 1900.

³⁴ AEN, Bulletin [...] du Grand Conseil, 1900, 1902, 1911 et fonds Travaux publics de 1900 à 1920 environ. Première «restauration archéologique» d'envergure dans le canton, le chantier de Valangin sera rejoint par ceux des châteaux de Neuchâtel et Colombier.

³⁵ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 139, 14 septembre 1898.

³⁶ La Gazette de Lausanne, 24 juin 1899.

³⁷ MN 1900, p. 176. De peur du ridicule, la Société rend ces sièges à leurs donateurs ou les remise en 1915. BPUN, fonds SHAN, PV-2, p. 35, 23 mars 1915.

³⁸ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 128, 21 mai 1896 et MN 1901, p. 159; PATRICE ALLANFRANCHINI/FRANCIS KAUFMANN, Edouard Jeanmaire (Hauterive 2009).

³⁹ AEN, Bulletin [...] du Grand Conseil 56, p. 352, 19 novembre 1894.

⁴⁰ L'Impartial, 14 juillet 1897.

⁴¹ BPUN, fonds SHAN, PV-1, p. 116, 5 février 1895. Il s'agit d'une statue presque contemporaine, puisqu'elle est inaugurée en 1876 sur le parvis de la collégiale.

⁴² La Gazette de Lausanne, 24 juin 1899.

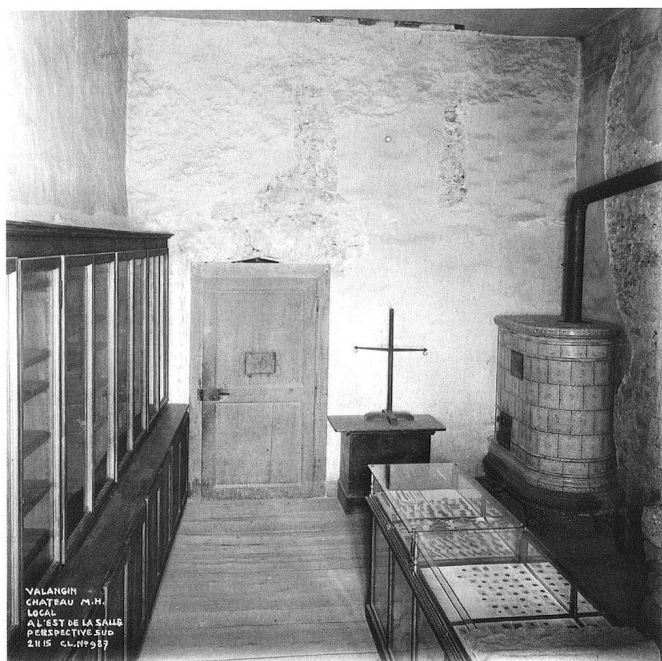


7: Après deux décennies d'un aménagement rudimentaire, la mise en valeur des pièces secondaires s'accélère. Chambre du premier étage de la tour sud, en 1915 (en haut) et en 1917 (en bas).



durant la deuxième décennie du 20^e siècle (fig. 7). Débattue depuis 1900, la nomination d'un conservateur connaît son dénouement en 1910 avec l'accession de l'architecte Louis Reutter à une fonction jusqu'alors officieusement remplie par Alfred Godet et William Wavre. Malgré un aménagement plus spartiate que fastueux, le château fait l'objet de visites, puisque le comité

parle de prélever un petit bénéfice sur le prix des admissions ou d'en concéder une part au nouveau concierge.⁴³ En 1908, les «pièces curieuses» trouvées à l'occasion des travaux d'exploration sont organisées dans un «petit musée des fouilles»⁴⁴ (fig. 8), suivi deux ans plus tard par un musée lapidaire. Louis Reutter acquiert des vitrines et se préoccupe de la conservation des collections –



8: Le «musée archéologique» en 1915.

avec une rigueur encore relative, puisqu'il sollicite un spécialiste zurichois pour la restauration d'un drapeau, avant d'en confier la réparation à des couturières locales.⁴⁵ En 1912, le nom des donateurs figure au-dessous des objets exposés et le concierge est muni d'une «petit boniment» destiné à guider les visiteurs vers les «curiosités du Château».⁴⁶ Tous ces petits efforts valent à l'institution la reconnaissance de ses pairs et son adhésion à l'Union suisse des musées en 1911 déjà.⁴⁷ En 1914, une participation plus active de l'Etat et surtout la générosité de deux riches familles neuchâteloises permettent enfin d'accélérer l'aménagement du château: acquisition de mobilier, remontage de poêles, dégagement de plafonds, etc. En 1917, la publication d'un guide pour le visiteur et d'un catalogue des collections consacre définitivement l'achèvement du chantier et l'ouverture du site au public. A mi-chemin entre les traditions historiciste et archéologique et redevables au Dictionnaire du mobilier français d'Eugène Viollet-le-Duc, les salles «historiques» sont aménagées selon leur fonction présumée (salle des Trois-Etats (fig. 6), chambre et oratoire de Guillemette de Vergy, cuisine (fig. 9), salle des tortures ou cachot) et privilégient une ambiance «à l'ancienne», tandis que les musées lapidaire et archéologique proposent une approche individuelle

et analytique des objets (fig. 8). Un feuillet supplémentaire fait la part belle à l'architecture et aux résultats des fouilles archéologiques, commentant pas à pas la visite de l'intérieur du château et la découverte du sentier des remparts ouvert en 1916.⁴⁸

Affichant fièrement sa parenté avec le château de Chillon, Valangin s'inscrit dans un réseau muséal régional initié au milieu du 19^e siècle et le complète avec ses spécificités de château historique. Aux quatre coins du canton, nombreuses sont en effet les collections scolaires ou privées à avoir mué en musées locaux. La concurrence n'est apparemment pas un souci, puisqu'en 1911 les conservateurs de Valangin soutiennent activement un projet de musée local au Landeron⁴⁹ et que la Société réfléchit en 1912 à l'achat d'une ancienne ferme pour retracer la vie paysanne des Montagnes neuchâteloises.⁵⁰ De son côté, le château de Colombier bénéficiera de l'expérience acquise lors de la restauration et de la mise en valeur de Valangin.

Un «monument de patriotisme neuchâtelois, incarné dans la Société d'histoire qui en aura été le principal instigateur»⁵¹

Revenons à notre question de départ: dans quelle mesure la restauration d'un «château médiéval» privé se rapproche-t-elle ou se différencie-t-elle d'une intervention similaire sous l'égide d'une société érudite?

⁴³ BPUN, fonds SHAN, PV-2, p. 136–137, 17 octobre 1907 et p. 147, 11 juin 1908.

⁴⁴ BPUN, fonds SHAN, PV-2, p. 137, 17 octobre 1907, p. 177, 25 mai 1909 et p. 208–209, 5 novembre 1910; Rapport annuel 1906–1907 de la Société suisse des monuments historiques (Zurich 1908) p. 23.

⁴⁵ BPUN, fonds SHAN, PV-2, p. 234, 27 avril 1912 et p. 243, 7 juin 1912.

⁴⁶ BPUN, fonds SHAN, PV-2, p. 243–244, 7 juin 1912 et p. 248, 22 janvier 1913.

⁴⁷ Sur la proposition de Joseph Zemp, alors vice-directeur du Musée national; BPUN, fonds SHAN, PV-2, p. 231–232, 16 juillet 1911.

⁴⁸ AEN, FTP 661, p. 367, rapport d'exercice 1915, 7 février 1916; LOUIS REUTTER/CHARLES[-HENRI] MATTHEY, Guide de Valangin, le bourg, la collégiale, le château, le musée (Neuchâtel 1917); [CHARLES-HENRI MATTHEY/LOUIS REUTER], Château de Valangin, guide pour le visiteur avec un plan (Neuchâtel 1917).

⁴⁹ BPUN, fonds SHAN, PV-2, p. 231–232, 16 juillet 1911 et p. 243, 7 juin 1912. Le projet n'aura pas de suite immédiate.

⁵⁰ LOUIS REUTTER, Fragments d'architecture neuchâteloise aux 16^e, 17^e et 18^e siècles III (Neuchâtel 1914), p. 12. Le projet n'aura pas de suite immédiate.

⁵¹ MN 1896, p. 224.



9: La cuisine en 1917.

Dans le cadre d'une transformation privée, le propriétaire est mû par l'image médiévale qu'il désire donner à son édifice. Une fois résolues les questions du programme architectural et de sa transcription matérielle (époque à privilégier, choix des matériaux, enveloppe financière, etc.), l'architecte peut avancer assez rapidement, d'autant qu'il n'a en principe affaire qu'à une seule vision et à de solides moyens financiers. Quelques années suffisent à achever la tâche, le propriétaire se réjouissant d'investir les lieux puisque ses rêves «castellaires» intègrent en général une dimension résidentielle. Ouvert à un cercle restreint de personnes, le «château médiéval» privé se prête à une vie sociale et d'apparat.

Dans le cas d'une association, récolter des fonds et rallier à son projet un éventail de donateurs privés et publics demande beaucoup de temps et d'énergie et allonge les délais d'exécution. Modèle collectif plutôt que fantaisie individuelle, le parti de restauration doit rencontrer l'adhésion de la majorité et résulte par conséquent d'un subtil équilibre entre fantasmes «castellaires» et réalisme architectural. Bien outillée en matière de déontologie historique, la Société va rapidement renoncer à l'image romantique du «château médiéval» pour privilégier l'authenticité matérielle et historique du site et adop-

ter une approche moderne issue de l'archéologie. Aisée d'accès, la visite de l'édifice remis en état doit favoriser l'identification, en plongeant les visiteurs dans une ambiance historique.

Qu'il soit privé ou public, le château est l'expression d'un pouvoir et dégage une image de puissance. Pour un individu fortuné, il incarne sa réussite et sa force économique, mais la question est plus délicate dans le cas d'une association proche des pouvoirs publics. Par la restauration du château de Valangin, la Société espère en effet apporter sa pièce au vaste puzzle que constitue la construction d'une identité nationale neuchâteloise, voire suisse. Dans l'esprit du comité, le château de Valangin incarne la quête de liberté de la population locale. Mais l'ensemble de l'opinion publique ne s'y reconnaît pas forcément, à l'image d'un député qui rappelle que les «Suisse d'autrefois avaient l'habitude de détruire les châteaux: le moins que nous puissions faire aujourd'hui, c'est de les vendre.»⁵² Avec le temps, les esprits s'apaisent et les valeurs historique, architecturale et archéologique l'emportent sur les dimensions affective et politique. Après avoir classé le bâtiment monument historique en 1905, le Conseil d'Etat explique en 1911 qu'on «ne détruit plus les vieux châteaux sous prétexte

qu'ils abritaient l'oppresseur ou que de sinistres tragédies s'y sont déroulées. On écrit l'histoire avec impartialité et l'on s'attache à conserver tout ce qui peut l'illustrer.»⁵³

«De château vide et froid qu'il était, il y a un quart de siècle, l'antique manoir est devenu un intéressant petit musée d'histoire où paraît survivre le passé neuchâtois.»⁵⁴ A lire ces quelques lignes, la Société a finalement atteint son but, mais il lui aura fallu... plus de 30 ans.

Zusammenfassung

Mit Blick auf die ersten Jahre der Umwandlung und die Art der Veränderung der Burg Valangin in ein Museum, stellt sich die Frage, in welchem Mass die Form des neuen Burgherrn das Resultat beeinflusst. Kollektives Bewusstsein statt individuelle Fantasie führen zu seiner Restaurierung im subtilen Gleichgewicht zwischen «Burgherren-»Fantasie und architektonischen Gegebenheiten. Gewohnt im Umgang mit historischem Ethos verzichtet die Historische und Archäologische Gesellschaft des Kantons Neuenburg auf ein romantisches Bild einer «Mittelalter-Burg» und bevorzugt die materielle und historische Echtheit der Anlage, die sie mit dem modernen Ansatz der Archäologie sucht. Sie setzt viel Zeit ein für das Sammeln von Geldern und scharrt eine Vielfalt von privaten und öffentlichen Geldgebern um sich. Mit einer leicht zugänglichen Burg, die den Besucher mühelos in historische Umgebung aufnimmt, hofft die genannte Gesellschaft ein Neuenburger-Teil an das grossen Puzzle beizutragen, das darin besteht, eine Schweizerische Nationalidentität zu stiften. Aber um dieses Ziel zu erreichen, brauchte es beinahe ... dreissig Jahre.

Riassunto

Esaminando i primi anni della trasformazione del castello di Valangin in un museo (1893–1917), come anche le modalità concernenti il suo restauro, ci siamo domandati in quale misura la natura del nuovo «castellano» abbia influito sul risultato. Modello collettivo piuttosto che fantasia individuale, il restauro viene eseguito entro un sottile equilibrio tra una chimera «castellana» e il realismo architettonico. Ben dotata in materia di deontologia storica, la Società di storia e di archeologia del canton Neuchâtel rinuncia in effetti a un'immagine romantica di «castello medievale» per privilegiare l'autenticità materiale e storica del sito e adottare un approccio moderno secondo i concetti dell'archeologia. La società in compenso impiega del tempo a raccogliere i fondi necessari, dovendo coinvolgere nel progetto una moltitudine di donatori privati e pubblici. Con questo edificio di facile accesso, che dà la possibilità ai visitatori di immergersi in un'atmosfera storica, la suddetta società auspicava di poter aggiungere un tassello «neocastellano» al vasto mosaico il cui scopo a quel tempo era quello di dare un contributo alla creazione di una identità nazionale svizzera. Ma per raggiungere questo fine occorreranno quasi trent'anni.

(Christian Saladin, Basilea/Origlio)

Resumaziun

Examinond ils emprims onns da la transfurmaziun dal chastè da Valangin en in museum (1893–1917), sco era las modalitads da sia restauraziun, essan nus ans dumandads en tge dimensiun che la nova «chastellana» ha influenzà il resultat. In model collectiv empè da la fantasia individuala mainan ad ina restauraziun d'in equiliber subtil tranter la fantasia da la «chastellana» e da las cundiziuns architektonicas avant maun. Conscienza da la deontologia istorica desista la Societad d'istorgia e d'archeologia dal chantun da Neuchâtel dal maletg romantic d'in «chastè dal temp medieval» e preferescha percenter l'autenticità materiala ed istorica dal complex fortifitgà tenor ils aspects moderns da l'archeologia. Ella impunda bler temp per ramassar ils daners necessaris e chatta numerus donaturs privats e publics ch'èn pronts da sustegnair il project. Cun in chastè levamain accessibel che permetta als visitaders da s'approfundar en l'istorgia spera la societad numnada survart da pudair contribuir ina part neuchatelaisa a la gronda cumbinella che duai gidar a crear in'identità naziunala svizra. Ma per cuntanscher questa finamira hai duvrà quasi ... trenta onns.

(Lia Rumantscha, Cuira)

Abréviations:

AEN: Archives de l'Etat de Neuchâtel

BPUN: Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

MN: Musée neuchâtois

SHAN: Société d'histoire et d'archéologie Neuchâtel

Crédits d'illustrations:

1, 3, 5, 7–9: Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel

2, 4: Château et musée de Valangin

⁵² Intervention du radical David Perret. AEN, Bulletin [...] du Grand Conseil 65, p. 351, 4 novembre 1902. Coïncidence piquante, le débat se déroule le jour du vote de la nouvelle loi sur la protection des monuments historiques!

⁵³ AEN, Bulletin [...] du Grand Conseil 77, p. 134, 15 mai 1911.

⁵⁴ Le véritable messenger boiteux de Neuchâtel 1928, p. 70.